

BUT Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Génie électrique et informatique industrielle (GEII)

UFR/Institut :

UPEC – IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud)

Type de diplôme :

BUT

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Campus de Sénart

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation en alternance

Site web de la formation :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Présentation de la formation

Le département Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII) de l'IUT Sénart Fontainebleau forme des techniciens supérieurs dans les domaines des nouvelles technologies (robotique, domotique, énergie renouvelable, véhicules électriques, systèmes mobiles communicants, informatique, automatique, etc).

Avec un programme scientifique et technologique qui s'adapte en permanence à l'évolution très rapide de ces nouvelles technologies, ainsi qu'une pratique pédagogique innovante, nous préparons nos étudiants à affronter le monde du travail de demain en leur offrant la possibilité d'acquérir un diplôme unanimement reconnu aussi bien dans le milieu professionnel que dans le milieu universitaire.

Compétence(s) visée(s)

Au-delà de ses compétences techniques, le titulaire du BUT est amené à évoluer dans un environnement ouvert où la communication est essentielle à la réalisation de son travail. Il est par conséquent capable de rédiger et d'interpréter des documents professionnels, ainsi que de communiquer avec son environnement.

Le titulaire du BUT est capable de :

- Appréhender un projet dans sa globalité ;
- Examiner les conditions de faisabilité technico-économique ;
- Respecter un cahier des charges, avec les délais et les contraintes économiques et environnementales associées ;
- Prendre en compte les réglementations et les normes en vigueur, ainsi que l'environnement technique, la qualité, l'hygiène et la sécurité ;
- Travailler en équipe projet, capacité à collaborer et à gérer son temps, travail en autonomie.

Poursuites d'études

- Écoles d'ingénieurs : ENSAM, ENSEA, ENS Paris-Saclay, EI-CNAM, INSA, UTBM, UTC, UTT, ICAM, ESIEE, Supélec...
- Licence Sciences de l'ingénieur puis Master
- Licence Professionnelle.

Débouchés professionnels

Accès à tous les métiers touchant le génie électrique et l'informatique industrielle dans les secteurs d'activités comme l'industrie électrique et électronique, la production et le transport d'énergie, les télécommunications, les technologies de l'information et de la communication, l'aéronautique et la défense, les transports et l'automobile, la robotique.

Exemples de métiers :

- Ingénierie de production,
- Chargé(e) d'affaires en bureau d'études

- Dessinateur·trice–concepteur·trice en bureau d'études
- Automaticien·ne ou informaticien·ne industriel·le
- Technicien·ne de maintenance, etc

Environnement de recherche

L'équipe pédagogique du département est constituée pour moitié par des enseignants–chercheurs du LISSI (Laboratoire Images, Signaux et Systèmes Intelligents – EA 3956).

Organisation de la formation

3 parcours proposés :

- Automatismes et Informatique Industrielle (AII)
- Électricité et Maîtrise d'Énergie (EME)
- Électronique et Systèmes Embarqués (ESE)

Types de formations proposées :

Formation initiale classique

- 2 000 heures sur 6 semestres de septembre à fin juin

Formation en alternance

- 25 % des étudiant·e·s de 2^{ème} année choisissent de suivre leur formation en apprentissage en entreprise (4 semaines en entreprise et 4 semaines à l'IUT).

Stage / Alternance

Les étudiants doivent effectuer un stage d'une durée minimale de 10 semaines durant le semestre 4.

La formation est aussi proposée en alternance en deuxième année (S3 et S4), alternance de 5 semaines entre l'IUT et l'entreprise avec une période de 10 semaines en entreprise à la fin de la formation.

Possibilité de faire le stage à l'étranger ou faire le semestre 3 dans un CÉGEP au Québec.

Contrôle des connaissances

L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. La présence des étudiants est obligatoire sur l'ensemble des enseignements.

L'évaluation suit le modèle du contrôle continu par le biais d'évaluation en TD, de devoirs surveillés, de travaux pratiques, de contrôles TP, soutenance, rapports etc..

Les semestres sont validés de droit si la moyenne du semestre est supérieure à 10/20 avec des moyennes d'unité d'enseignement supérieures ou est égale ou supérieure à 8/20. Des mécanismes de compensation entre semestres sont prévus. L'étudiant obtient son diplôme s'il valide les quatre semestres.

Calendrier pédagogique

En formation initiale, les cours débutent en septembre et finissent en juin ou en août pour les apprentis en alternance.

Modalités d'admission en formation initiale

- Dossier candidature sur Parcoursup
- Baccalauréat des séries S, STI2D
- Intégration en S2 ou S3 suite à une réorientation (prépa, L1 ou L2, PACES). L'admission est prononcée par un jury sur examen du dossier et entretien du candidat.

Modalités d'admission en formation continue

Cette modalité n'existe pas.

Modalités d'admission en formation par alternance

Les candidats ayant validé 60 ECTS correspondant au semestres 1 et 2 du DUT GEII ou équivalent. Les demandes doivent se faire directement auprès du secrétariat pédagogique du département GEII.

Candidature

L'admission en première année se fait majoritairement via les procédures Parcoursup et CampusFrance.

Partenariats

- EDF
- Alpha CIM
- WAGO
- PHENIX CONTACT
- SNCF
- Groupe ADP
- Schneider Electric

Responsables pédagogiques

Responsable de département : Kurosh MADANI

Scolarité

Bureau B002

Bâtiment B

36 rue Georges Charpak – 77 567 Lieusaint cedex

+33 (0)1 64 13 44 90

seve@iutsf.org

Secrétariat

Bureau A201

Bâtiment A

36 rue Georges Charpak – 77 567 Lieusaint cedex

+33 (0)1 64 13 44 85

but.geii@iutsf.org

